

des Princes &c. Août 1772. 117

des Salles du Château, le Roi & la Reine, élevés sur une estrade, soupèrent en public avec tout l'appareil de la majesté. Les deux Princes, Freres du Roi, placés à côté, mangeoient à une table particulière qui avoit également une élévation. Leurs Majestés furent servies par les Grands Officiers du Royaume. Il y eut une troisième table pour les Sénateurs & autres Seigneurs qui avoient été chargés de quelque fonction dans la cérémonie du Couronnement.

Le premier Juin, le Roi assis sur son Trône, *Foi & hom-*
a reçu l'hommage solennel des Etats du Royau- *mage des*
me : ils s'étoient rendus à cet effet au Château *Etats.*
du lieu de leur assemblée à travers une double haye formée par les Gardes du Corps, & se sont placés dans la Salle en face du Trône sur des bancs dirigés en forme d'amphithéâtre. Les Princes de la Couronne assistèrent à cette nouvelle cérémonie, dont la Reine a été spectatrice. Le Discours que le Roi prononça dans ces momens aux Etats, étoit conçu en ces termes.

Nobles & Vénérables, &c.

Aujourd'hui que vous êtes assemblés pour resser-
rer le nœud de l'union qui vous lie avec moi,
moi avec vous, & vous avec toute la Nation, nous
devons nous souvenir de la gratitude la plus tendre
envers l'Être suprême de ce que par sa grace, après
tant d'atteintes étrangères & intestines, cet ancien
Royaume de Suede & de Gothie subsiste encore,
& que du haut du Trône de mes Ancêtres je puis
adresser la parole aux Ordres libres & existans de
l'Etat. Convaincu du dévouement de vos cœurs,
animé d'un désir sincère de mériter cet attachement
& d'affermir mon Trône, tant par votre amour que
par votre prospérité, j'estimerai inutile l'obligation
publique, dont vous vous acquittez en ce jour, si
l'ancien usage & le respect pour les Loix de Suede
ne l'exigeroient de vous. En effet, malheureux est
le